

L'entretien de notre village une autre façon de le penser !

Tout d'abord, deux rappels simples :

- 1 g de substance active de pesticides (soit un capuchon de stylo bic) déversé dans l'eau peut provoquer la pollution de 10 000 m3 d'eau, volume correspondant à la consommation d'une famille pendant 30 ans,
- Plus de 40% des eaux sont polluées par des pesticides utilisés par les communes, les particuliers,

C'est pour cette raison que le conseil municipal de Saint Usage, suite au diagnostic réalisé par le SBV, a décidé de mettre en place une autre manière de gérer le désherbage des espaces publics (école, trottoirs, chemins, places publiques) en se munissant d'un désherbeur thermique ; matériel subventionné à 70 % par l'Agence de l'Eau RM et C et le Conseil Régional de Bourgogne.



L'utilisation de ce matériel a débuté pour la campagne de désherbage 2009 et a été confié à M. Alain GUICHARD, employé communal. Nous faisons avec lui un premier bilan.

Tout d'abord votre sentiment sur l'utilisation du désherbeur au cours de l'année 2009 ?

Son utilisation est aisée et facile à mettre en œuvre. Il n'est pas nécessaire de préparer de bouillie, ni de laver le matériel après utilisation par exemple, c'est autant de temps que j'utilise à traiter les « mauvaises » herbes. En plus, je le prends quand c'est nécessaire - pas plus pas moins non plus.

Concrètement, comment se passe le traitement avec une flamme ?

En réalité, il n'est pas nécessaire de brûler la plante mais uniquement de la chauffer. Quelques jours plus

tard, les feuilles fanent et l'opération est réussie. Ce qui est très pratique avec la lance c'est que l'on peut traiter une herbe de-ci, de-là sans avoir besoin d'arroser tout le trottoir avec une solution chargée de pesticides.



Pendant l'été, les risques de feu existent ?

Ils sont très limités comme je passe vite sur l'endroit où est l'herbe, il a très peu de chance que cela prenne feu [notez bien qu'un extincteur est fixé sur l'appareil au cas, peu probable, d'un départ de feu].

Où avez-vous utilisé le désherbeur ?

Pour cette première année, nous avons décidé de désherber thermiquement autour de la mairie, dans les lotissements 2000 et du 19 mars ainsi que dans la rue Marcel BEGIN.

Pour toute cette campagne j'ai utilisé 6 bouteilles de gaz au cours des 7 passages (en moyenne)

Que prévoyez-vous pour la campagne 2010 ?

Bien sûr de réutiliser le désherbeur au même endroit que cette année et peut être d'en traiter d'autres. Nous désherberons également plus tôt dans l'année (février) afin de limiter le développement des premières pousses printanières.

Une dernière chose qui vous semble important ?

Les habitants m'ont souvent interpellé sur le sujet, et globalement les échanges sont très positifs. On m'a, entre autre, demandé de savoir pourquoi j'utilisais ce matériel et si cela était pratique. De plus en plus, je pense que la plupart d'entre nous comprend que le « tout chimique » est dépassé et dangereux. Manifestement l'utilisation de produits dangereux à la santé, comme les pesticides, ne sera plus la norme dans les années à venir dans les espaces publics et les jardins des particuliers. Je m'en réjouis.

Salon de coiffure

Rénovation en début d'année 2009 du bâtiment qui abritait auparavant la cabine de peinture du garage Pinassaud pour y accueillir le salon de coiffure.

Le coût total des travaux (architecte, entreprises, branchements, etc.) est d'environ 87 000 € HT et subventionnés par le Conseil Général de la Côte d'Or (22 800 €).

L'ouverture du salon a eu lieu le 18 mai 2009 et est exploité par Mme BOURGEON Delphine. LD COIF' - Route de Dijon - 03.80.73.35.46 - ouvert tous les jours (sauf le mercredi)



Edito



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une communication mieux ciblée et plus réactive afin de vous informer en temps réel, des projets municipaux. Un bulletin municipal intitulé « L'Echo Eusébien », plus synthétique, et mieux illustré, vous sera distribué chaque trimestre pour vous présenter les réalisations communales. C'est aussi un outil d'informations essentiel à la disposition du monde asso-

ciatif pour faire connaître leurs activités, leurs manifestations et leurs projets.

L'année 2009 a été marquée par une crise mondiale sans précédent. C'est pour cette raison que votre équipe municipale a choisi d'engager un soutien à l'investissement pour aider les entreprises et garantir l'emploi. C'est dans cet état d'esprit que nous avons adhéré au plan de relance de l'Etat, de la Région et du Département comme la moitié des communes de Côte d'Or. Conscient de l'enjeu de nos ambitions, nous avons lancé d'une part les projets qui améliorent votre vie quotidienne et d'autre part nous avons voulu soutenir les opérations qui dynamisent le développement économique local.

Nous avons accéléré le déploiement du programme « Cœur de Village+ ». Avec la mise en place progressive de ce projet, notamment après avoir acquis, ces dernières années, les ensembles immobiliers « Prévost », « Pinassaud » et « Peillon », nous animons notre village en créant un centre de vie commerciale, avec l'ouverture du salon de coiffure et la prochaine création d'une boulangerie-pâtisserie, articulé autour des services publics indispensables comme les écoles, le périscolaire et la mairie.

Fidèle à ses priorités et fier de ses engagements, le Conseil Municipal a donc terminé la rénovation des salles de classe du groupe scolaire « Variot Bégin » pour un montant total de 18 000 € H.T. En partenariat avec la Communauté de Communes « Rives de Saône » et conscient de la demande, il modernise le périscolaire en adaptant la rénovation de la maison « Prévost » pour un coût global de 20 000 € H.T.

Les travaux de voirie demandent un effort financier important. L'année 2009 a vu la réhabilitation de la route de Beaune pour un coût de 110 000 € H.T. avec la prise en compte de la sécurité des piétons, des riverains et la réduction de la vitesse des véhicules. L'année 2010 sera l'année de la réalisation définitive de la voirie du « lotissement 2000 » pour une estimation d'environ 150 000 € H.T. La viabilisation d'un hectare de terrains de la Z.A.E. de l'Echelotte sera étudiée. Mais, je n'en dis pas plus. Je crois savoir que ces projets, chers à votre Conseil Municipal, seront les sujets du prochain bulletin trimestriel.

Pour 2010, face à la crise internationale, le Conseil Municipal prépare donc un budget d'investissements, placé sous le signe de la relance économique afin de soutenir l'activité et de préserver l'emploi avec l'objectif fixé d'améliorer les services à la population. J'espère que cette nouvelle formule d'informations municipales, chères concitoyennes, chers concitoyens, vous satisfait et qu'elle vous informe encore mieux. Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui participent à sa réalisation et à son financement.

Je vous souhaite une agréable lecture et je vous dis à bientôt avec la deuxième édition de l'Echo Eusébien.

Roger GANEE
Maire de Saint-Usage
Conseiller Général de Côte d'Or

GARAGE GAILLARD

AGENT PEUGEOT

vente véhicules neufs & occasions



Mécanique
Carrosserie
Peinture

Recharge Climatisation

21170 SAINT-USAGE - 03 80 29 05 53



HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI - MARDI - MERCREDI
8h45 - 12h15 / 14h30 - 19h30

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
8h45 - 19h30 NON STOP

FERMÉ LE DIMANCHE

Route de Dijon
21170 SAINT-USAGE
Tél. 03 80 39 28 88
Fax 03 80 39 29 04



NUMÉROS DIRECTS

Boulangerie...03 80 39 07 08

Crèmerie...03 80 39 07 09

Boucherie...03 80 39 07 39

Poissonnerie...03 80 39 07 41

Charcuterie...03 80 39 07 40

NEUVE PUBLICITÉ - VITRUMEDIA - H&A BOURGOGNE - 03 80 39 28 88 - 03 80 39 29 04 - 03 80 39 28 88 - 03 80 39 29 04 - 03 80 39 28 88 - 03 80 39 29 04 - 03 80 39 28 88 - 03 80 39 29 04 - 03 80 39 28 88 - 03 80 39 29 04



Aménageons
ensemble
notre territoire,

- Travaux hydrauliques
- Génie civil
- Voirie - Aménagement urbain
- Bâtiment
- Produits SNCF - TÉLÉCOM - EDF
- Épuration
- Funéraire

LA QUALITÉ, UNE ACTION CONSTANTE

- 21 sites en France sont certifiés ISO 9002 ou ISO 9001.
- Plus de 40 établissements sont titulaires de certifications produits : Marque NF, CSTBAT, AQF 2...

Siège social : 31, place Ronde - Quartier Valmy - 92986 PARIS LA DEFENSE Cedex
Tél. 01 46 53 24 00 - Fax 01 46 53 24 11 - www.bonnasabla.com
Direction Assainissement et Matériaux TP : Ecluse de Viranne - 21170 ST-JEAN-DE-LOSNE
Tél. 03 80 77 87 00 - Fax 03 80 39 22 71



L'école maternelle VARIOT BEGIN

L'école accueille cette année scolaire 2009/2010 quarante sept enfants de 3 à 6 ans (petite section, moyenne section et grande section).

Les élèves sont répartis en deux classes dans des locaux agréables.

Plusieurs événements ponctuent l'année scolaire et trouvent leur place parmi les apprentissages : pour ce premier trimestre, les enfants ont profité d'un spectacle de la compagnie « Boul' de Gum », de la fête de Noël, ...

- Classe de Mme Tatiana Kosorog (Petites et Moyennes Sections) Atsem : Mme Stéphanie Flageolet
- Classe de Mlle Patricia Leblanc (Moyennes et Grandes Sections) Atsem : Mme Laure Janowicz
- Mlle Maurange, EVS à l'école, apporte son aide dans les deux classes.



Une sortie sur la gare d'eau nous a permis d'observer les arbres et leurs couleurs et de ramasser ensemble des « trésors d'automne » que nous avons précieusement rapportés à l'école et que nous avons observés, nommés, triés.

Le circuit des vélos

Dans la cour de l'école maternelle, il y a un circuit pour les vélos et les trottinettes. Nous sommes nombreux à la récréation à rouler sur ce circuit, sans parler des piétons. Pour le faire en toute sécurité, nous passons notre permis.

Après cela, panneaux, sens de circulation, et règles de sécurité, n'auront plus de secret pour nous!



Ecole élémentaire VARIOT BEGIN

Cette année, l'école élémentaire du Groupe Scolaire VARIOT BEGIN dont l'équipe enseignante n'a pas été modifiée, accueille 97 élèves dans 5 classes dont 2 ont été intégralement refaites cet été. Les élèves sont accueillis dans des niveaux simples plus ou moins chargés.

Après avoir participé à l'opération « Nettoyons la Nature » le 25 septembre dernier, avoir organisé une soirée concert à la Salle des fêtes de Losne ce samedi 28 novembre et avoir couru pour le Téléthon le 4 décembre, d'autres activités vont être menées, vous permettant de rencontrer les enfants et de partici-

per à la vie de l'école. En effet, les enfants défilèrent pour Carnaval le vendredi 5 février 2010 après midi et vous proposeront à cette date des sachets de beignets.

Les actions menées et pour lesquelles nous vous sollicitons financièrement doivent nous permettre de faire baisser le coût du voyage scolaire de trois jours qui est prévu pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 au printemps.

Les élèves du cycle II (CP et CE1) ont pour projet « Les animaux » et ceux du cycle III (CE2 au CM2) un travail « Du visible au lisible » à partir d'œuvres d'arts.

Soyons tous au chevet de l'eau

Le bassin versant de la Vouge est marqué par la main de l'homme depuis la période romaine. Celle-ci est à l'origine de multiples pressions qui ont engendré dégradations et perturbations du milieu. Deux exemples marquants de ces modifications :

- le premier concerne la Bièvre ; voici moins de deux siècles, elle se jetait encore directement en Saône sur le territoire communal Saint Usage, elle a depuis été déplacé de son lit naturel,
- le second la Saône, les travaux de mise en grand gabarit, dans les années 70, ont surélevé le fleuve de près de 2 mètres entraînant une amplification des inondations des terres environnantes.

C'est dans ce contexte perturbé que les 58 communes du bassin versant de la Vouge se sont accordées pour créer en 2005 le Syndicat du Bassin versant de la Vouge (SBV). Ce syndicat permet de mettre en commun des moyens suffisants pour d'une part restaurer la qualité des eaux du territoire et d'autre part limiter l'impact de l'installation de nouvelles activités ou de nouveaux lotissements sur les risques d'inondations.

Le SBV un signal fort

La création du SBV est un signal fort, envoyé par les élus, dans la volonté commune de préserver l'environnement non seulement localement mais plus généralement sur un territoire partagé entre plus de 42 000 habitants.

Les règles communes, (décidées conjointement et en concertation) sont écrites dans notre propre règlement local : c'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Ce SAGE permet non seulement de restaurer

l'eau du bassin mais aussi d'utiliser au mieux son potentiel pour les activités économiques qui souhaitent s'installer sur notre territoire.

C'est cette lettre de mission qui permet au SBV d'intervenir annuellement le long des rivières pour des travaux de restauration des arbres, de demander aux lotisseurs privés et publics de réaliser des bassins de rétention des eaux (ex du lotissement les Promenades et de la ZAC des Echelottes), de mettre en place des plateformes de lavages et de rinçages des pulvérisateurs agricoles ou bien encore de substituer le tout chimique par d'autres techniques de désherbage alternatif (cf. article ci après).

Mettre autant d'énergie et de temps dans la sauvegarde de l'environnement peut pour certain être inutile voir absurde. Néanmoins il convient de se rappeler des catastrophes naturelles et sanitaires qui se sont succédées au cours des dernières décennies (inondations du Gard et de la Somme, ..., pollutions des eaux par les PCB ou les pesticides, marais verts, ...) pour se convaincre de la nécessaire amélioration de la qualité des eaux. Au plus septiques d'entre nous, il faut savoir que toutes ces catastrophes sont à notre charge (augmentation du coût de l'eau potable, augmentation des primes d'assurances, augmentation des dépenses de l'assurance maladie...).

La route sera longue pour retrouver une eau de qualité ; c'est au quotidien que nous devons changer nos habitudes. L'enjeu est de taille ; en effet, c'est notre qualité de vie, notre santé et celle de nos enfants qui sont en jeu.

Plus d'infos : www.bassinvouge.com

Garage PINASSAUD

Mécanique - Climatisation

Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques

Vente véhicules neufs et occasions

**Nouveau : Réparation pare-brise / jantes alu
Débosselage sans peinture**

Dès 2010, venez faire votre
carte grise au garage :

En lien direct avec la Préfecture,
nous nous occupons de l'ensemble
des formalités pour immatriculer tous
vos véhicules.



SARL GARAGE PINASSAUD
6 rue de l'Echelotte - 21170 Saint-Usage
garage.pinassaud21@orange.fr
03.80.29.00.35



Sarl R.P.P.I / P.I.E.R



**Ravalement de façades
Enduits projetés
Isolation extérieure
Peinture-Imperméabilisation**

29, avenue de la Gare - 21170 SAINT-USAGE
Tél : 03.80.39.28.45 - Fax: 03.80.29.05.44
e-mail : rppi@wanadoo.fr

Travaux rénovation salle de classe école primaire saint-usage juillet 2009

Durant le mois de juillet 2009 et dans la continuité des travaux de rénovation déjà entrepris au sein de l'école primaire, la réfection des deux salles de classe restantes ainsi que les halls, couloirs et sanitaires a été réalisée.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COTTRET de Losne pour un coût total HT de 17 783 € et ont été subventionnés dans le cadre de la DGE à hauteur de 35 % du montant HT soit 6 224 €.

De même pour la sécurité des élèves, le grillage délimitant la cour de l'école a été remplacé par un mur qui a été réalisé par les employés municipaux du service technique.



mur réalisé par les employés



SARL D'EXPLOITATION BOS Frères



**MAÇONNERIE
COUVERTURE
CARRELAGE**

21170 SAINT-USAGE
Tél. et fax 03 80 39 21 90